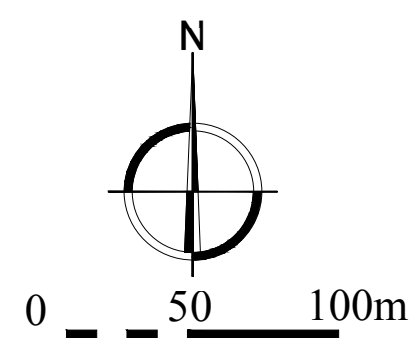




LEGENDE

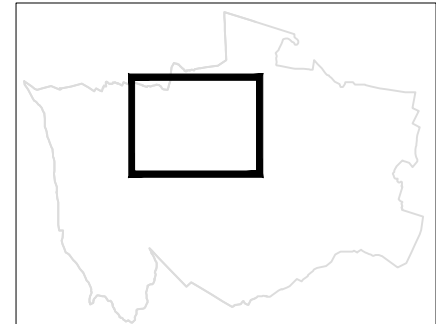
- Zone
- Espace Bâti Classé à conserver ou à créer
 - Éléments du paysage identifiés et localisés au titre de l'art. L. 122-1-5-7 de l'Code de l'Urbanisme
 - Emplacement réservé
 - Emplacement réservé pour l'élargissement de voirie
 - Bâtiment nouveau ne figurant pas sur le plan de zonage d'urbanisme et reporté à l'acte d'urbanisme
 - Courbes de niveau (Pas de 2.5m)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES			AU BENEFICIAIRE DE
N°	INTITULE		
1	Création d'un accès aux bords du Ciron et à l'habitat d'urgence	Commune	
2	Création d'un passage le long du Ciron	Commune	
3	Création d'une zone de stationnement pour les véhicules	Commune	
4	Élargissement à 11m des bords avec la C.R n°1, sur l'axe d'urgence	Commune	
5	Élargissement à 11m d'emprise du V.R n°1 pour la création de trottoirs	Commune	
6	Création d'un cheminement piéton	Commune	
7	Élargissement du C.R n°12 et d'une partie du C.R n°21	Commune	
8	Création d'un cheminement piéton	Commune	
9	Création d'un cheminement piéton	Commune	
10	Création d'un cheminement piéton	Commune	
11	Création d'un cheminement piéton (Tennis)	Commune	
12	Création d'une placette d'entrée de quartier	Commune	
13	Création d'un axe piéton	Commune	
14	Création d'un cheminement piéton	Commune	
15	Création du socle aux Champs et d'une passerelle	Commune	
16	Création d'un accès aux bords du Ciron et à l'habitat d'urgence	Commune	
17	Équipement public : stationnement	Commune	
18	Traitement des Nœuds à la RN254	Commune	

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme
Commune de
BERNOS BEAULAC



Dossier d'approbation



PLAN DE ZONAGE		Mars 2012
Préparation	25 Mars 2005	
Adoption	14 Mars 2006	
Examen	15 Mars 2006	
Approbation	15 Mars 2006	
4C-Centre		
Echelle: 1:2500		

